

# Finances Locales :

## RESULTATS 2019 / PREVISIONS 2020

Le compte administratif 2019 conforme au compte de gestion du perceuteur présente à la clôture un résultat positif. La maîtrise des coûts de fonctionnement permet de dégager un excédent, qui est réparti entre le budget fonctionnement et le budget investissement 2020. Cet autofinancement évite un recours excessif à l'emprunt.

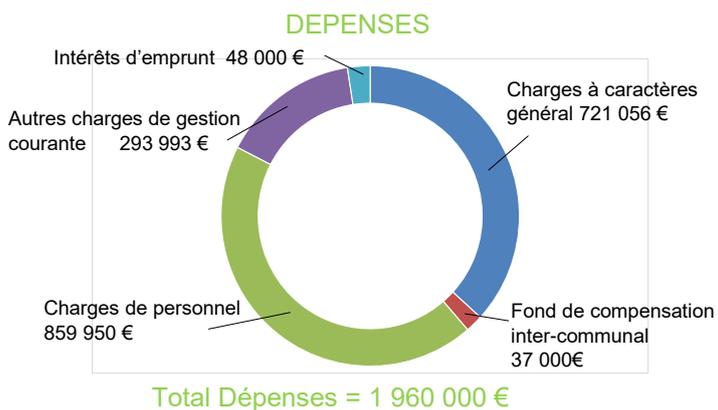
<b>BUDGET COMMUNE</b> Fonctionnement Excédent : 396 807 € Affectation au budget 2020 Fonctionnement : 81 807 € Investissement : 315 000 € Investissement Excédent : 1 517 158 €	<b>BUDGET ASSAINISSEMENT</b> Fonctionnement Excédent : 228 890 €  Investissement Excédent : 206 392 €
--	--

Les économies effectuées sur les coûts de fonctionnement ainsi que des recettes en hausse (augmentation de la population, nouvelles ressources) contribuent à un résultat positif.

## 2019/2020 –TAUX D'IMPOSITION

	TF Taxe foncière	TFPNB Foncier non bâti	TP (CFE) Taxe foncière entreprise
Belloy – taux 2019	12,78 %	55,52 %	22,05 %
Belloy – taux 2020	12,78 %	55,52 %	22,05 %

## BUDGET 2020 : FONCTIONNEMENT



## BUDGET 2020 : INVESTISSEMENT

**Budget communal – Principales Dépenses Investissements 2020 :**  
 Equilibré en dépenses et recettes à : 1 947 000 €

- Provision achat pour emplacements réservés : 77 000 €
- Solde des travaux cimetière (Columbarium-abri) : 82 403 €
- Solde travaux église-Place Sainte-Beuve : 896 500 €
- Nouveaux travaux Ecoles (portail + visiophones) : 20 000 €
- Nouveaux travaux Espaces verts-plantations-stationnements (Marlière- Marsouillet) : 27 300 €
- Travaux de réfection du Pont SNCF accidenté : 24 808 €
- Poste informatique mairie et logiciel police/cimetière : 15 200 €
- Matériel technique : 6 275 €
- Remboursement emprunt à court terme : 443 000 €
- (Sur retour TVA et subventions après 3 ans)
- Remboursement emprunt long terme : 77 000 €

La maîtrise des coûts des dépenses de fonctionnement permet de poursuivre notre programme d'investissement, sans augmentation des impôts communaux.

